



Messanga Nyamding a gagné son procès contre le Ministre Fame Ndongo et est retourné à l'IRIC, son poste initial.

Le tribunal administratif de Yaoundé a donné raison au Pr. Messanga Nyamding dans le différend qui l'opposait au Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, le Pr. Jacques Fame Ndongo.

Le 22 mars 2021, le Pr Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, d'après une décision du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, avait été mis à la disposition de l'annexe de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Ngaoundere à Garoua, ceci quatre jours seulement après avoir été limogé de son poste de Chef de Département de l'Intégration et de la Coopération pour le Développement à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

Un coup dur pour l'universitaire le Pr Pascal Charlemagne Messanga qui, pour contester cette décision, non seulement avait saisi le tribunal administratif, mais aussi il avait envoyé une lettre au chef de l'Etat.

«Ils sont arrivés à tout ce niveau à cause de la haine et il faut éliminer tous ceux qui croient en Paul Biya. Le président Paul Biya laisse faire à l'effet de voir jusqu'où, les

gens peuvent aller. J'ai pris soins avant de m'engager en justice, d'écrire au chef de l'Etat et le chef de l'Etat m'a fait recevoir et m'a dit qu'il fallait que le droit triomphe. J'ai perdu beaucoup d'argent, parce qu'en réalité, il fallait toujours prendre l'avion pour aller à Garoua », a déclaré le Pr Messanga Nyamding sur le plateau de l'émission Droit de Réponse du dimanche 24 octobre 2021.